

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2016

Convoqués : 11

Présents : 11

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30.

Désignation d'une secrétaire de séance : Mme FERNANDES Martine.

Le compte rendu du conseil municipal du 16 décembre est approuvé à l'unanimité.

Délibérations

1- Dénomination des voies communales :

- la place du village sera nommée : Place Mireille Tournigant
- le jardin d'enfant sera nommé : Square des 7 et 9 janvier
- des arrêtés seront pris en conséquence
- voté à l'unanimité.

2- Attribution d'une subvention à l'association des parents d'élèves :

- un voyage à Méjannes le clap est prévu avec les classes de CE2, CM1 et CM2 (24 élèves) pour cette occasion une somme de 480 € soit 20 € par enfant leurs est attribué par la mairie.
- Votée à l'unanimité.

3- Dématérialisation de procédures administratives :

- pour transmettre les données vers la préfecture, acquisition d'un module (cout 284 €) qui évite les déplacements et un gain de temps
- votée à l'unanimité.

4- Engagement, liquidation, mandatement dépenses investissement avant budget primitif 2016

5- Modification d'erreur matérielle délibération du 19 août 2015 :

- votée à l'unanimité.

Affaires communales

6- Personnels :

- demande d'un salarié d'une protection fonctionnelle, considérant qu'il ne s'agissait pas d'une faute de service mais d'une faute personnelle, le conseil a rejeté la demande.
- demande de droit de retrait immédiat pour danger de la part du salarié, le conseil a rejeté la demande, le salarié n'ayant jamais été mis dans l'obligation de reprendre ses fonctions. Le salarié doit faire une demande de reclassement

7- Economie / Finances :

il sera difficile cette année d'équilibrer le budget, la commission finance doit se réunir pour préparer le budget 2016 fin mars

8- Environnement / Cadre de Vie / Urbanisme :

- l'agenda d'accessibilité programmé (Ad'Ap) a été accepté.
- l'horloge solaire de l'éclairage public sera remplacée par une horloge astronomique.
- réparation de 15 lampadaires qui ne fonctionnaient plus (cout 3000 €).
- déplacement du bureau de vote à l'école prévu pour 2017.
- du 1er mars au 30 juin la société de chasse procédera à une campagne de piégeage des espèces nuisibles aux abords du village.

9- Culture :

- installation d'un cadran analemmatique (solaire) sur le sol à l'entrée de l'école avec l'aide de l'Académie du Pont du Gard, prévue courant mars.
- Printemps des Vignerons, une exposition d'art est prévu et réservé aux habitants d'Argilliers qui désirent exposer leurs créations.

10- Communication :

- Formation aux gestes de 1er secours : consulter les dates sur le site de la mairie, elle est gratuite et aura lieu le 2 avril au Pont du Gard avec

les sapeurs pompiers.

INTERCOMMUNALITE

11- Communauté de Communes :

- débat sur le devenir de la communauté de communes
- la commune d'Argilliers a été sollicitée pour être rattachée à la communauté de communes Pays d'Uzès. Notre bassin de vie étant plus proche d'Uzès que de Beaucaire, le conseil municipal a reporté en délibération au conseil prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, Mr le Maire lève la séance à 21 h.